

REGION DE SAN PEDRO

DEPARTEMENT DE SAN PEDRO

SOUS-PREFECTURE DE GRAND BEREBY

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

ATTESTATION

Je soussigné, KAPIE KONE, Sous-Préfet de Grand Béréby, Région de San Pedro, République de Côte d'Ivoire, atteste par la présente que l'Association des Villages Déplacés (AVD), dont les statuts ont été dûment déposés et enregistrés auprès de la Sous-Préfecture, a été créée en 2009 pour défendre les intérêts des populations des 13 villages déplacés en 1970 à la création de la société d'Etat depuis lors privatisée et renommée Société des Caoutchoucs de Grand Béréby (SoGB).

Son bureau est élu démocratiquement et a été reconduit par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 29 août 2013.

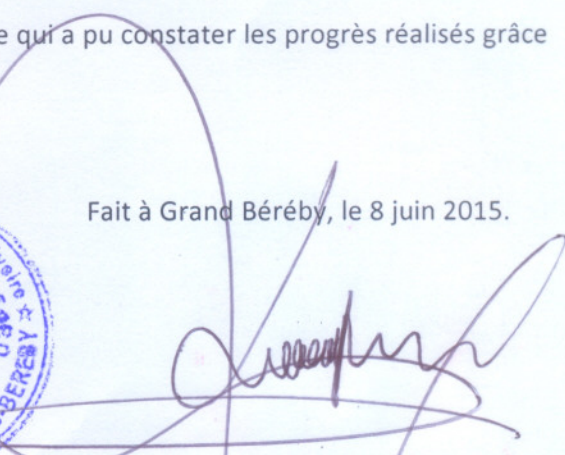
Un protocole d'accord a été signé en 2009 entre l'AVD et la SoGB, ratifié par la Sous-Préfecture, et reconduit en 2013 pour une durée de 5 ans. Ce protocole d'accord définit entre autres les règles d'attribution des sommes dépensées annuellement par la SoGB au profit des 13 villages déplacés, dont le budget annuel est destiné à financer des projets sociaux bénéficiant à la population de ces villages.

Tous les habitants des villages déplacés ont ainsi la possibilité d'exprimer leurs doléances auprès de l'AVD qui les représente auprès de la SoGB et qui sert d'interlocuteur avec lequel elle a des échanges réguliers destinés à préserver l'harmonie et l'équilibre des relations entre les 2 parties.

Ce fonctionnement est encouragé par la Sous-Préfecture qui a pu constater les progrès réalisés grâce à cette plateforme.

Fait à Grand Béréby, le 8 juin 2015.




KAPIE KONE
Sous-Préfet